

# La renégociation de crédit immobilier est le meilleur moyen, en 2016, de gagner de l'argent !

**Pour en profiter bénéficiez de nos études gratuites et sans engagement**

Pourtant, avant d'accepter la renégociation proposée par son banquier, il faut tout de même faire les comptes, et vérifier quelle serait l'économie si le prêt était racheté par la concurrence.

Dans la banque d'origine, le taux sera toujours légèrement supérieur à celui de la banque qui souhaite accueillir un nouveau client.

Mais si l'écart entre les deux offres dépasse 0,6 ou 0,7 points, l'offre concurrente sera souvent plus pertinente. Elle permettra aussi souvent de renégocier son assurance emprunteur, sujet qui provoque encore des grincements de dents chez les banquiers.

Quand on change de crèmerie, il faut aussi s'acquitter de frais de remboursement anticipés. Il faudra aussi prévoir les honoraires du courtier et le coût de la garantie du crédits immobilier.

Ces frais n'existent pas, en théorie, lorsque l'on reste dans sa banque.

Sauf que... de plus en plus, un simple avenant au contrat de prêt est facturé. Certains établissements restent modérés, prélevant 200 €, mais d'autres font grimper la facture jusqu'à 1.000 €, et parfois 1.500 € !

En empruntant sur 15 ans au taux de 1,4%, taux facile à obtenir dans un autre établissement bancaire, le couple aurait payé 3.850 € de frais supplémentaires (pénalités+honoraires du courtier).

Mais au bout du compte, ses mensualités auraient été de 901 € donc moins chères qu'en restant dans sa banque.

L'économie aurait été de **27.720 €**

Et il aurait pu revoir le prix de son assurance à la baisse.

Ne tardez pas plus vous n'avez rien à perdre, tout a y gagner.